

Requiem aeternam



15 juillet 1974 - 15 juillet 2020, notre bien-aimé fils, neveu, frère, petit-fils, père, ami et connaissance **Daniel Sullivan Bongo Ondimba** aurait eu 46 ans. En ce jour, nous nous souvenons de lui et prions pour le repos de son âme. **16213**



15 juillet 2010 - 15 juillet 2020, 10 ans déjà que tu es parti pour l'éternité, nous laissant meurtris et inconsolables. Tes sages conseils nous permettent de marcher dignement pour manifester pleinement la vie dans le bonheur. Nous t'aimerons toujours et ne t'oublierons jamais. Que tous ceux qui t'ont connue et aimée aient une pensée pieuse pour toi en ce jour anniversaire. **16189**



Marie Madeleine MASSOUEMA, 2 ans après nous réalisons qu'un être cher ne quitte jamais les siens, il vit au fond de leurs cœurs. Pensée pieuse en ce triste anniversaire. **P10166**

Tes enfants.

FAMILLE SAMAKE



15 juillet 2019 - 15 juillet 2020 **Feu SAMAKE IVALA Dramane.** Déjà un an que tu nous as confiés à Allah pour ta nouvelle demeure. Tu resteras à jamais dans nos cœurs et nos prières. En ce jour d'anniversaire, nous avons une pensée pieuse pour toi. Qu'Allah t'accueille dans Son paradis ! **16194**

Requiem aeternam



15 juillet 1963 - 15 juillet 2020, notre sœur, fille, petite sœur, Maman **Georgette NANG ép. KOUMAKO** aurait eu 57 ans. En ce jour de ta venue au monde, nous confions ton âme à la miséricorde de Dieu. Repose en paix ! **16214**

COMMUNIQUÉS

Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN) informe le Public et les Administrations que trois études d'impact environnemental et social (EIES) pour les travaux d'électrification rurale et périurbaine par extension et renforcement des réseaux HT AI BT des provinces du Haut-Ogooué, de la Ngounié et du Woleu-Ntem, relatives au Projet « Accès aux Services de Base en milieu rural et Renforcement des Capacités » (PASBMIR) ont été déposées auprès de ses services par le **Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques.** Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2015, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ces documents sont consultables pour information, dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sis au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer et de l'Environnement chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres et au Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des TIPPEE sis au pont de Gué-Gué, au N°117 impasse André MBA OBAME, pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le rendu de la décision par l'administration. **16093**

REPUBLIQUE GABONAISE

Union- Travail-Justice

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ŒUVRES SCOLAIRES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Pour le choix de quinze (15) prestataires de service en matière de restauration d'appoint du 20/07/2020 au 14/08/2020 au profit des élèves des classes de Terminales en scolarisation dans les Etablissements publics des neuf (9) provinces du pays: Estuaire 3 ; Haut-Ogooué 2 ; Moyen-Ogooué 1 ; Ngounié 3 ; Nyanga 1 ; Ogooué-Ivindo 1 ; Ogooué-Lolo 1 ; Ogooué-Maritime 1 ; Woleu-Ntem 2.

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le double objectif de minimiser les risques élevés de contagion liés à l'expansion du CORONA VIRUS et de veiller malgré tout à la poursuite jusqu'à son terme de l'année scolaire perturbée par la Pandémie, le Gouvernement de la République a ordonné la reprise des cours sur toute l'étendue du territoire pour les seuls élèves des classes de Terminales, en vue de leur participation au Baccalauréat. Leur délicate prise en charge dans tous les aspects de leur préparation à cet examen impose un environnement sain où ne seront admis que ceux qui se conforment aux règles de maintien d'un tel cadre.

II - OBJET DU MANDAT

Concevoir des plats ou des préparations équivalentes à moindre coût, en restauration d'appoint adaptée aux besoins nutritionnels des élèves; Servir des boissons non-alcoolisées;

Veiller au conditionnement hygiénique des préparations présentées; Se soumettre au protocole sanitaire observé dans chaque Etablissement.

III - PERIODE ET CONDITION DE LA CONSULTATION

Les prestataires candidats devront proposer, de toute urgence, un planning comportant les différentes phases de la mise en œuvre des services à présenter une fois informés de l'avis à manifestation d'intérêt. La Direction Générale des Œuvres Scolaires (DGOS) se chargera de mettre à la disposition des intéressés toutes les informations et contacts nécessaires à l'accomplissement des prestations attendues. Les quinze (15) prestataires travailleront en étroite collaboration avec:

- Le Secrétaire Général du Ministère;
- Le Directeur Général des Œuvres Scolaires;
- Le Directeur d'Académie Provinciale;
- Le Directeur de Zone Académique.

IV - QUALIFICATION ET EXPERIENCE

La DGOS invite les prestataires éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience rassurante pour l'exécution desdits services.

Les soumissionnaires et manifestation d'intérêt peuvent s'associer afin d'améliorer l'offre de service en qualité et en quantité.

Les plis porteront la mention suivante: « Manifestation d'intérêt pour le choix de quinze (15) prestataires des services en matière de restauration d'appoint au profit des élèves des classes de Terminales en scolarisation du 20 juillet au 14 août 2020 dans les Etablissements Publics des neuf (9) provinces du pays ».

La Manifestation d'intérêt doit comprendre:

1. Une lettre d'expression d'intérêt;
2. Une description sommaire sur les garanties du respect des mesures de prudence conditionnant tout service aux élèves à la base, vu le contexte indiqué plus haut;
3. L'expérience propre au prestataire dans la conduite des missions du même type;
4. Le choix de la province d'exercice.

Les Manifestations d'intérêt des prestataires candidats doivent être écrites en Français en deux (02) exemplaires: un (01) original papier et une (01) copie numérique (dans une clé USB) doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne ou par courrier au plus tard le 16 juillet 2020 à 12 heures.

Direction Générale des Œuvres Scolaires

Adresse: 9 étages, Rue du Général de GAULLE siège du Ministère de l'Éducation Nationale, B.P: 06 Libreville Gabon, Téléphone: 002411722830. **16211**

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense Nationale porte à la connaissance des parents d'élèves gabonais des deux sexes, inscrits en 5ème année (CM2) et âgés de 13 ans, désireux de voir leurs enfants poursuivre leur scolarité au Prytanée Militaire de Libreville et dans les Prytanées Militaires des pays amis que la date limite de dépôt des dossiers de candidatures à l'établissement, sis au Camp Capitaine NTCHORERE à Baraka, est fixée au **vendredi 24 juillet 2020, délais de rigueur.** **16173**

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public qu'une Etude d'Impact Environnemental et Social relative au projet de construction d'une usine de transformation du bois, situé dans la CFAD de Gougué, à Koula-Moutou, Province de l'Ogooué-Lola, a été déposée auprès de ses services par **AFRICA BELI COMPANY.**

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat, des Objectifs de Développement Durable et du Plan d'Affectation des Terres pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIES. **16195**

FIANÇAILLES, MARIAGES, NAISSANCES, ANNIVERSAIRES

Les événements heureux méritent bien une petite annonce dans la nouvelle rubrique

"CARNET ROSE"



Tous les mardis et vendredis dans